

Table 2 shows the average amount approved on PEMD applications. The largest approvals are those under Section F since the costs incurred in establishing permanent facilities abroad may be quite extensive, and may extend over a period of three years. Section A approvals are also large due to the time and costs involved in preparing bids for foreign contracts. Approvals under Sections B, C and D, on the other hand, are relatively small since these projects usually involve only a few company personnel for trips of short duration.

On trouvera au tableau 2 la valeur moyenne des demandes approuvées en vertu du PDME. Les plus grands montants approuvés sont ceux qui relèvent de la section F étant donné que les coûts liés à la mise sur pied d'installations permanentes à l'étranger peuvent être très élevés et qu'ils peuvent être répartis sur une période de trois ans. Les montants approuvés en vertu de la section A, sont également importants en raison du temps et des coûts liés à la préparation de soumissions pour obtenir des marchés étrangers. Par ailleurs, les montants approuvés en vertu des sections B, C et D sont relativement petits, car habituellement, ces projets ne visent que quelques employés d'une société qui effectuent des voyages de courte durée.